

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AUX ORGANISATIONS MEMBRES

### Pour l'identification de missions d'accueil de volontaires équatoriens dans le cadre du programme WasiLab

#### 1. Contexte :

Depuis 2021, France Volontaires est engagée dans une collaboration avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) en Amérique Latine afin de renforcer l'efficacité de l'action de la France à l'international dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

En 2024, les deux opérateurs ont obtenu auprès de l'Ambassade de France en Equateur un financement pour la création d'un centre interdisciplinaire pour les sciences de la durabilité. Une composante du projet est liée au développement communautaire et à l'animation d'un réseau de Living Labs, qui regrouperont des acteurs publics, privés, des entreprises, des associations, des acteurs individuels, dans l'objectif de tester « grandeur nature » les travaux et innovations issues de la recherche du centre.

L'un des axes de cette composante porte sur la mise en œuvre d'un projet de mobilité visant à permettre à 8 jeunes équatoriens de bénéficier d'une expérience d'engagement à l'international qui pourra leur permettre d'être réinvestis au sein des Living Labs à leur retour.

Le programme prévoit ainsi la réalisation de **8 nouvelles missions de Service civique de réciprocité**.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier les membres de France Volontaires intéressés la mobilisation de volontaires dans le cadre de ce programme.

#### 2. Date limite de dépôt des candidatures :

- 7 février 2025
- Pour candidater : <https://forms.office.com/e/HVsQsm8jAe>

La sélection des projets sera assurée par un comité de sélection associant l'Ambassade de France, l'IRD et France Volontaires sur la base des critères suivants (non priorisés) :

- Contenu de la mission proposée au regard des thématiques du programme
- Nombre de volontaires mobilisés (les projets incluant l'accueil des volontaires par binômes seront privilégiés).
- Expérience dans la mobilisation et l'accompagnement de volontaires étrangers en service civique
- Calendrier de déploiement proposé

Contacts : [stefany.paez@france-volontaires.org](mailto:stefany.paez@france-volontaires.org) et [pauline.henrion@france-volontaires.org](mailto:pauline.henrion@france-volontaires.org)

### 3. Cadre des missions :

Dans le cadre de ce programme, les structures sont appelées à se positionner pour accueillir des volontaires équatoriens en France. Au total, **8 missions** sont à pourvoir. Elles devront être d'une durée de 8 à 10 mois.

Missions recherchées dans les champs de l'environnement, du développement durable, de l'ECSI, des inégalités réduites ou du développement communautaire.

Les volontaires seront sélectionnés parmi les communautés appuyées (Living Labs) par le programme WasiLab. La sélection se fera sur la base d'/de :

- Un appel à candidature par mission qui sera diffusé par localement par France Volontaires ;
- Une sélection assurée conjointement par la structure d'accueil en France, l'IRD et France Volontaires.

Pour assurer une meilleure insertion et la réussite des missions, une formation pré-départ est proposée par France Volontaires Equateur, incluant une formation linguistique avec l'Alliance Française de Quito garantissant un niveau de français A2.

### 4. Financements :

Le programme permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique sur la base des coûts suivants :

DEPENSES EN €uro	Coût d'une mission de volontaire					ASC	Partenaires	FEF
	Prise en charge	Unité	Coût Unitaire	Q	Total			
<b>Poste de dépenses</b>					<b>21 008,30 €</b>			
<b>Coût des missions de service civique de réciprocité</b>						<b>6 209,80 €</b>	<b>1 148,50 €</b>	<b>13 650,00 €</b>
<b>Coût direct des missions de services civique SCV-R</b>					<b>15 448,30 €</b>	<b>5 049,80 €</b>	<b>1 148,50 €</b>	<b>9 250,00 €</b>
Indemnités d'engagement en service civique international	ASC	Mois/volontaire	504,98 €	10	5 049,80 €	5 049,80 €		
Prestation en nature ou espèce pour frais alimentaire ou transport ou logement	Partenaires	Mois/volontaire	114,85 €	10	1 148,50 €		1 148,50 €	
Protection sociale (couvrant période attente CPAM)	FEF-R	Mois/volontaire	30,00 €	10	300,00 €			300,00 €
Complémentaire santé + assurance rapatriement	FEF-R	Mois/volontaire	25,00 €	10	250,00 €			250,00 €
Frais de transport A/R Pays d'origine - France / frais de visa / nuitées	FEF-R	Par volontaire	1 700,00 €	1	1 700,00 €			1 700,00 €
Logement pays d'accueil (dont eau et électricité)	FEF-R	Mois/volontaire	700,00 €	10	7 000,00 €			7 000,00 €
<b>Coût formations et accompagnement des parcours</b>					<b>5 560,00 €</b>	<b>1 160,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>4 400,00 €</b>
Tutorat	ASC-FEF	Mois/volontaire	100,00 €	10	1 000,00 €	1 000,00 €		
Formation civique et citoyenne, premiers secours (PSC1)	ASC	Par volontaire	160,00 €	1	160,00 €	160,00 €		
Frais de formation préparation départ et relecture de l'expérience	FEF-R	Par volontaire	1 500,00 €	1	1 500,00 €			1 500,00 €
Formation linguistique	FEF-R	Par volontaire	1 400,00 €	1	1 400,00 €			1 400,00 €
Appui aux structures	FEF-R	Forfait par SA	1 500,00 €	1	1 500,00 €			1 500,00 €

### 5. Engagements des parties

#### Engagement de la structure d'accueil en France :

- Définir un projet de mission respectant les principes et le cadre réglementaire du Service Civique ;
- Participer à la sélection du volontaire ;
- Signer un contrat de volontariat d'engagement en service civique international avec le/les volontaires ;

- En lien avec France Volontaires, appuyer le volontaire dans les formalités administratives d'obtention du visa auprès du service consulaire français dans le pays ;
- Identifier et réserver un logement équipé pour toute la durée de la mission du volontaire ;
- Réserver et organiser le transport international du volontaire ;
- Verser au volontaire une indemnité complémentaire de prestation de subsistance mensuelle de 114,85 € versée aux volontaires ;
- Mettre en place une avance de minimum 3 mois de ces indemnités complémentaires pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'Etat soit enclenché par l'Agence du Service Civique
- Accompagner le volontaire pour la partie administrative liée à la gestion de sa mission : ouverture de compte bancaire, souscription à une assurance responsabilité civile, complément assurance ;
- Utiliser les fonds reçus pour la prise en charge du volontaire, conformément au budget prévisionnel qui sera annexé à la convention ;
- Assurer le tutorat du volontaire dans le respect du cadre réglementaire du Service Civique ;
- Mettre à disposition du volontaire les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission (bureau équipé et consommables) ;
- Communiquer avec France Volontaires et les partenaires du projet sur toutes informations qui concerneraient le déroulement de la mission du/de la volontaire.

#### **Engagements des partenaires en Equateur**

- Relayer l'appel à candidatures auprès des jeunes équatoriens qui participent activement au projet FEF-WasiLab, jeunes de réseaux environnementaux en lien avec l'IRD et l'Ambassade de France et FV ;
- Participer au recrutement dans toutes ses étapes ;
- Accompagner le/les volontaires pour la partie administrative liée aux démarches de visas auprès du service consulaire français en Equateur ;
- Communiquer avec France Volontaires et le partenaire français toutes les informations qui concerneraient le déroulement de la mission du/de la volontaire ;

#### **Accompagnement par France Volontaires :**

- Conventionner avec les organismes lauréats et assurer le versement des fonds ;
- Appuyer le processus de recrutement des volontaires ;
- Organiser une formation en français des volontaires avant leur départ ;
- Organiser une session de préparation au départ pour les volontaires équatoriens ;
- Accompagner les volontaires dans leurs démarches de demande de visas ;
- Organiser une session de relecture de l'expérience de volontariat pour les volontaires équatoriens au retour ;
- Assurer la valorisation du projet en Equateur et en France ;
- Animer et favoriser les échanges de pratiques, de capitalisation et d'évaluation.

## **6. Conventonnement**

Une convention sera signée entre France Volontaires et la structure d'accueil pour la mobilisation de chaque volontaire. La gestion des financements liés à ce projet sera déléguée notamment à la structure d'accueil de droit français.

La mise en œuvre du projet est soumise à la confirmation de la disponibilité des crédits 2025 par l'Ambassade de France en Equateur.

## **7. Calendrier prévisionnel**

- Réunion d'information : date à venir – janvier 2025
- Date limite de manifestation d'intérêt : 7 février 2025
- Sélection des mission et notification : février-mars 2025
- Déploiement des volontaires sur le terrain : A partir d'avril 2025